

**VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER**  
Au plus offrant et dernier enchérisseur  
**A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,**  
**11 rue d'Orival**  
**Le JEUDI 16 OCTOBRE 2025 à 9H00**

**MAISON D'HABITATION DE 104.44 m<sup>2</sup>**  
**14 rue du Château**  
**Commune de SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE- LA-CRESSONNIERE (14290)**

comprenant :

- au RDC : une cuisine, un salon, un séjour, un WC
  - à l'étage : un palier, trois chambres et une salle de bain
  - garage et jardin
- cadastrée Section AB N°200 d'une contenance totale de 3a 88ca



**CONDITIONS D'OCCUPATION :** Le bien est occupé par le propriétaire et ne fait l'objet d'aucun bail

**VISITE SUR PLACE** organisée par Me Dorothée GOMBART, suppléante de Me RUYTERS, commissaire de Justice à LISIEUX, le 3 octobre 2025 de 14h30 à 16h00

**Aux requête, poursuites et diligences de :**

**La SA CREDIT LOGEMENT**, Direction du Recouvrement TSA 69001 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, Société Anonyme, au capital de 1 259 850 270 euros, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, ayant pour avocat Me Marc REYNAUD membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

**MISE À PRIX :**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat susnommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

**TREIZE MILLE EUROS – 13 000 €**

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements se rendre sur le site du cabinet d'avocats [www.calexavocats.fr](http://www.calexavocats.fr) ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX.

Un chèque de banque de 3 000 euros, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX, est obligatoire pour porter les enchères.

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD, avocat, le 25 août 2025